

# Médiation sociale dans le transport public de voyageurs SNCF/TPV

### 2 jours

#### **En présentiel**

4 agents minimum

8 agents maximum

Le travail est conduit sur-mesure et adapté en fonction des besoins des stagiaires

#### **Prérequis**

Pratiquer la médiation sortante pour la SNCF/TPV dans l'exercice de son métier.

#### **Objectifs**

- Intégrer les messages fondamentaux du cadre légal qui ont un impact sur les pratiques professionnelles, la responsabilité et la protection des agents en lien avec l'exercice de leur métier (pour la médiation sortante à la SNCF/ TPV).
- Evaluer une situation de manière objective en vue de définir une pratique professionnelle adaptée.
- Choisir la pratique professionnelle adaptée à la situation, travailler en équipe de manière adaptée, gérer le risque de violence et d'agression.

## Moyens techniques

- Face à face pédagogique: salle respectueuse des conditions d'accessibilité, de la réglementation en vigueur ainsi que de la législation à respecter, avec la possibilité pour les agents de consulter le règlement intérieur de l'entreprise ainsi que celui de Vey Expertise et Formation.
- Un tableau et feutres à disposition.

# Moyens pédagogiques

- Face à face pédagogique avec une méthode participative, interactive, analyse de cas pratiques.
- Distribution de supports réalisés par le cabinet Vey Expertise et Formation.
- Exercices pratiques.
- Simulations de situation avec débriefing.
- Bilan avec les stagiaires en présence du responsable hiérarchique si possible.

## Modalités d'appréciation des résultats

- Bilan oral des stagiaires chaque fin de séquence, de journée et de fin de formation.
- Évaluation des acquis : fiche de contrôle des connaissances individuelles des stagiaires en fin de formation en salle.
- Fiche d'évaluation de satisfaction individuelle remplie par chaque stagiaire en fin de formation.
- Compte rendu oral et écrit effectué par le formateur puis transmis au commanditaire à l'issue de la formation.